



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Instruments de musique

Question écrite n° 36667

Texte de la question

M Pierre Garmendia appelle l'attention de M le ministre de la culture et de la communication sur le problème de l'avenir du basson français ainsi que des musiciens professionnels ou amateurs qui en jouent. Il lui indique que de récents concours de recrutement organisés afin de pourvoir des postes de basson dans les opéras de Nice et de Lyon précisaient dans leur règlement n'être réservés qu'aux instrumentistes jouant du basson allemand. D'autre part, il semble que l'administration du futur Opéra de la Bastille prévoit de n'utiliser que des bassons allemands. Compte tenu de la qualité de nos bassonistes en poste à l'Opéra par exemple, dont la plupart sont titulaires de plusieurs prix internationaux, et étant donné que l'ensemble de notre système pédagogique se développe à partir du basson français, il lui demande quelles mesures il compte prendre pour garantir la pérennité du basson français, élément du patrimoine national.

Données clés

Auteur : [M. Garmendia Pierre](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36667

Rubrique : Musique

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 février 1988, page 655